



Comité Départemental de l'Oise Tennis de Table



Le 13 mars 2024

Madame, Monsieur,

Le prochain stage départemental Jeunes aura lieu :

- Au Complexe sportif de Breteuil (25 bis rue du Général Leclerc, 60120 Breteuil),
- **Les mardi 23, mercredi 24 et jeudi 25 avril 2024 de 8h45 à 17h**

Voici quelques éléments à prendre en compte avant de confirmer ou de proposer l'inscription d'un joueur.

Objectifs et Publics concernés :

- Perfectionnement / Apprentissage de la pratique avec des entraîneurs et relanceurs du département vers des **Poussins, Benjamins, Minimes et Cadets**.
- Il est possible de proposer des jeunes de ces catégories. L'effectif étant limité, une sélection parmi les inscriptions sera faite.

Organisation d'une journée type :

- **8h45 – 8h50** : accueil et préparation des joueurs ; **17h précises** : fin de la journée
- Il faut prévoir, par jour, pour l'enfant, 2 bouteilles d'eau, 2 tee-shirts, un short, un survêtement, une paire de chaussures de sport pour l'extérieur, une paire de chaussures de salle, des jeux pour la pause de midi (éventuellement) et sa **raquette adaptée** pour évoluer sur ces longues heures d'entraînement.
- Chaque joueur devra se munir de **son déjeuner froid pour le midi**. Le goûter sera pris en charge par le Comité de l'Oise.

Conditions pour participer au stage :

- Le joueur doit être licencié pour la saison 2023-2024 pour le premier jour du stage.
- Pour la bonne tenue du stage, tous les joueurs doivent participer au stage dans son intégralité et les **rendez-vous médicaux** ne doivent pas être programmés sur ce stage. Si tel est le cas, merci de m'en informer pour laisser place à un autre joueur qui n'aurait pu être sélectionné faute de place.
- Si l'enfant est **malade**, le parent devra me contacter la veille ou le matin avant 8h45. A défaut, l'intégralité du coût du stage sera encaissée et l'enfant ne sera pas repris lors d'un nouveau stage.

Frais et Administratif :

- Les frais de stage seront comptabilisés dans le comte club (facture globale à l'issue de chaque phase).
- Concernant l'aide pour les frais de déplacements, c'est le club qui recevra, sur demande, une indemnité correspondant à 0.15 Euros par kilomètre parcouru (distance entre le club et le lieu du stage pour un aller-retour par jour), pour tous les enfants d'un même club. Les informations sont sur le site du Comité.
- Une seule autorisation couvre toutes les actions départementales de la saison 2023-2024. Elle doit m'être envoyée par mail dès que possible. Merci de vous référer au tableau « Sélection » ou « Convocation ». Une autorisation vierge est disponible sur le site, dans la rubrique technique/stage.
- Le club, interlocuteur privilégié du Comité, complète le bulletin en ligne pour confirmer la participation ou non des joueurs sélectionnés et/ou en proposant l'inscription de joueurs. Ce document doit m'être envoyé **jusqu'au 4 avril 2024 inclus**.
- De plus, nous vous informons que cette activité peut faire l'objet d'articles de presse, de publications Facebook sur notre compte ou de photos des participants sur notre site internet, contribuant à la promotion du tennis de table. La volonté de ne pas apparaître sur toute image doit être notifiée par écrit avant le stage.

N'hésitez pas à me contacter pour tous renseignements.

Veuillez recevoir mes salutations sportives.

Sonia SELLIER – Directrice Technique et Administrative du Comité Oise TT

sonia.sellier@gmail.com - Site du Comité : www.comiteoisett.fr